

RESSOURCES D'AIDES (VIOLENCES)

sur le campus Saint-Louis Bruxelles (année académique 2023-24)

Dans le cadre de sa vie sur le campus Saint-Louis Bruxelles (parcours d'études et/ou vie étudiante), si un·e étudiant·e est VICTIME d'une situation de violence (psychologique, verbale, physique), de harcèlement, de discrimination, ou s'il ou elle est TEOIN ou CONFIDENT·E :

Cinq dispositifs d'aides sont possibles (chacun d'eux peut être directement contacté par l'étudiant·e sur sa propre initiative).

1. PERSONNE DE SOUTIEN ÉTUDIANT·E-S (SUR LE CAMPUS SAINT-LOUIS BRUXELLES)

VÉRONIQUE STAEL

Durant les périodes de cours, permanences tous les mardis, de 12h30 à 16h30, rue de l'Ommegang, 6 - RDC - bureau OM-0-43. Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous. Durant les blocus et sessions d'examens, entretiens sur rendez-vous uniquement.

Périmètre d'intervention : accueil, information, orientation de première ligne

- Écoute et information sur les voies légales d'action, les personnes et services-ressources disponibles au sein de l'institution (aide médicale, aide psychologie, personne de contact genre, instance disciplinaire...) ainsi que sur les services d'aides externes.
- Elle n'entreprend elle-même aucune démarche, de quelque type que ce soit (judiciaire, de nature psychosociale ou autre), mais oriente, au besoin, les étudiant·e-s.

2. DEUX PSYCHOLOGUES ET UN MÉDECIN INDÉPENDANT·E-S (SUR LE CAMPUS SAINT-LOUIS BRUXELLES)

Psychologues : CHRISTOPHE DÉMAEGDT ET MYRIAM NAEDTS
Consultations gratuites sur rendez-vous

Périmètre d'intervention

Possibilité d'exprimer librement difficultés et questionnements personnels rencontrés durant les études: stress, angoisse, sentiment d'isolement, dépendances (alcool, cannabis, écrans...), harcèlement, violences, problèmes familiaux, rupture, questions relatives à la sexualité, à l'identité sexuelles, etc.

Médecin généraliste : DR. MARCEL CLAROT
Sans rdv & en période de cours uniquement : lundi de 10h45 à 11h45 et mercredi de 12h45 à 13h45

Si besoin, **orientation vers...**

3. CELLULE TOGETHER (SUR LE CAMPUS DE LOUVAIN-LA-NEUVE)

Contact : together@uclouvain.be

Périmètre d'intervention

Écoute, soutien, orientation :

- violences sexuelles et/ou basées sur le genre
- cyberviolences
- harcèlement moral, violences psychiques et physiques
- discriminations (sexisme, racisme, âgisme, validisme, classisme, homophobie, grossophobie...)
- Accompagnement possible tout au long des démarches éventuelles.

Si besoin, **orientation vers...**

4. PERSONNE « GENRE » (SUR LE CAMPUS SAINT-LOUIS BRUXELLES)

LAURA BERTORA : laura.bertora@uclouvain.be

Informations sur les violences de genre.

Si souhait dépôt de plainte et procédure disciplinaire, **orientation vers**

VICE-RECTEUR AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES DE L'UCLouvain

PHILIPPE HILIGSMANN

Périmètre d'intervention

En tant que représentant des autorités académiques, le vice-recteur aux affaires étudiantes intervient en cas de plainte (non anonyme), si une procédure disciplinaire peut être engagée à l'égard de la ou des personne(s) mise(s) en cause, et ce, dans le cadre du « Règlement disciplinaire ».

Si souhait dépôt de plainte et procédure disciplinaire, **accompagnement**

Si souhait ou besoin, **accompagnement**

5. UN SERVICE EXTERNE À L'UNIVERSITÉ (VOIR RESSOURCES EXTERNES)